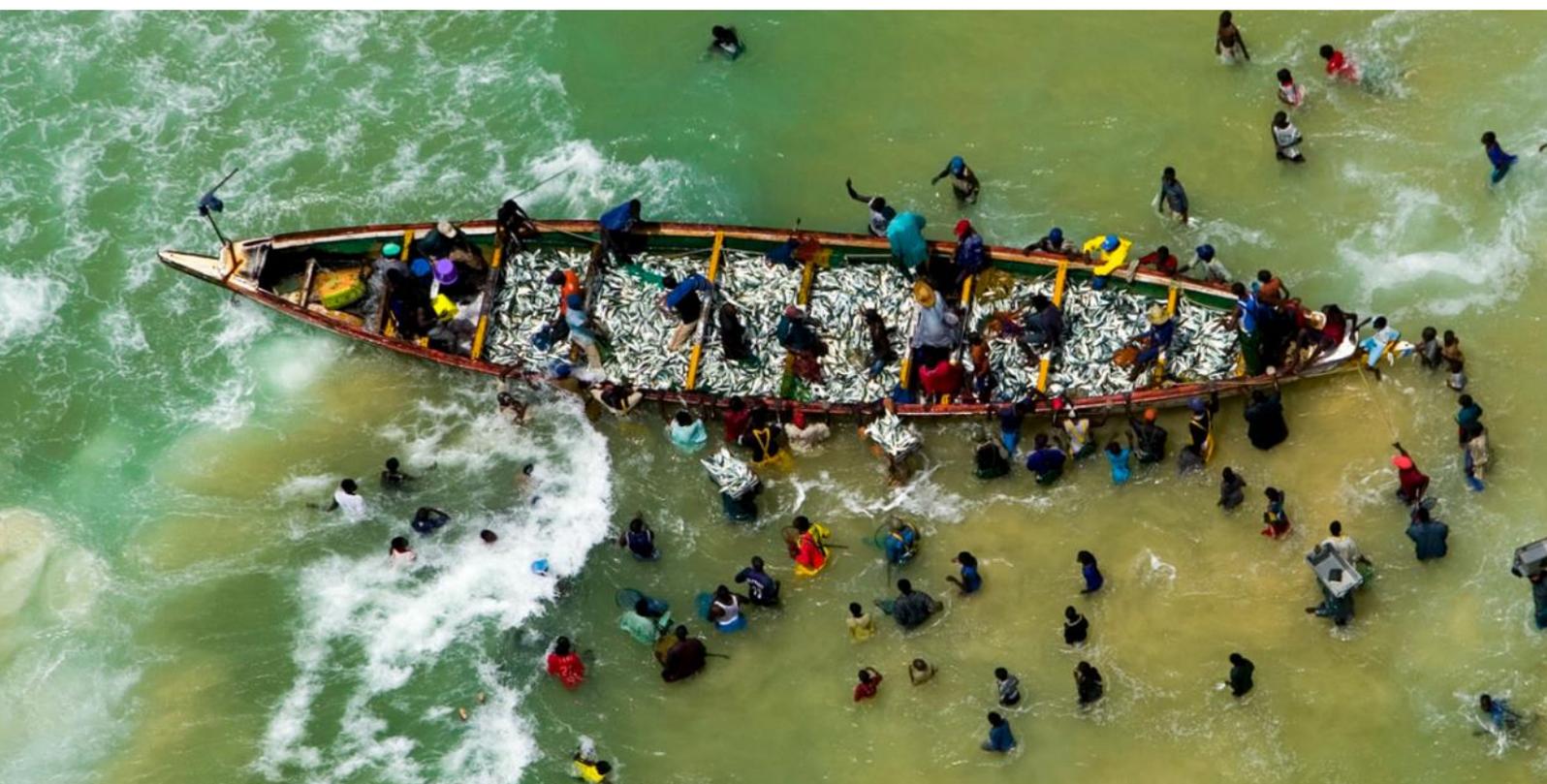


# La **croissance bleue** est-elle compatible avec la sécurisation de la **pêche artisanale durable**?



Octobre 2019

PAR ANDRE STANDING, CAPE

## Sommaire

En 2012, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts ont été finalisées à l'issue d'un processus capital de consultations auquel ont pris part des centaines d'organisations de la société civile. Deux ans plus tard, celles-ci ont été rejointes par les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, également le fruit d'une énorme collaboration. De nombreuses organisations, notamment celles qui œuvrent à promouvoir les droits et les moyens de subsistance des pêcheurs artisanaux, considèrent les Directives comme une politique essentielle pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, tout en protégeant des millions de personnes de l'industrialisation, de la privatisation et de la concentration économique au sein des systèmes de production alimentaire.

Dans le même temps, les organisations qui souscrivent aux Directives encouragent la « croissance bleue ». Il s'agissait d'une tentative de rendre le concept d'économie verte pertinent pour les habitats et les industries côtiers et marins. Une croissance superficiellement bleue semble compatible avec les Directives ; elles s'accordent sur les efforts visant la conservation des populations de poissons, la gestion de la crise climatique et la lutte contre la pollution et aident à réduire la pauvreté. Cependant, les contradictions entre la croissance bleue et les aspirations et principes des Directives sont de plus en plus évidentes. Notre analyse met en évidence six aspects préoccupants qui, une fois combinés, démontrent en quoi le concept de croissance bleue est probablement incompatible avec les Directives.

- 1. La position marginale de la pêche dans la croissance bleue :** Les concepts d'économie/de croissance bleues tirent leur origine des travaux du PNUE. A l'origine, la pêche artisanale était considérée comme stratégique en raison de son importance pour la sécurité alimentaire et comme source de revenus, ainsi que comme secteur émettant relativement peu de carbone. Mais au fur et à mesure qu'elle a suscité l'intérêt de la communauté internationale, la pêche artisanale est devenue moins prioritaire. L'accent est désormais mis sur les opportunités d'affaires qui procurent des gains économiques potentiels à court terme. Il est devenu plus difficile d'expliquer l'utilité du concept de croissance bleue pour la pêche artisanale. Ainsi, de nombreuses conférences de haut niveau sur la croissance bleue n'ont pas impliqué des représentants d'organisations de la pêche artisanale.
- 2. La présentation trompeuse de la valeur dans l'économie bleue :** Les Directives mettent en évidence les dangers pour la pêche artisanale et la sécurité alimentaire lorsque les politiques publiques sont axées sur la croissance économique. C'est pourtant le cadre dominant des avantages pour la société ; les défenseurs de la croissance bleue font la promotion d'estimations très douteuses de la valeur du capital naturel bleu, ce qui suggère que l'économie océanique a un potentiel énorme en termes de croissance continue et d'investissements du secteur privé. La croissance bleue est donc devenue un obstacle à la reconnaissance de la valeur unique de la pêche artisanale et de la richesse des biens communs, tout en stimulant un récit imprudent d'écosystèmes côtiers et marins largement inexploités.
- 3. La croissance bleue a mis de côté la perspective des droits de l'homme :** La croissance bleue, axée sur les entreprises, signifie qu'une approche fondée sur les droits de l'homme est largement absente. Les réformes de gouvernance visant à stimuler la croissance bleue reposent sur la nécessité d'attirer les investisseurs privés. Le message primordial des « partenariats » avec les sociétés multinationales est au cœur des actions de la plupart des grandes organisations. Cela a été appelé « *blue washing* » (« blanchiment du bleu ») ; terme qui émane de la décision de l'ONU d'autoriser les entreprises impliquées dans le Pacte mondial à utiliser son logo bleu. Cependant,

de nombreux pays qui adoptent la croissance bleue ne disposent pas du dispositif institutionnel requis pour éviter les menaces les plus évidentes qu'elle fait peser sur les personnes vulnérables et marginalisées.

4. **La croissance bleue fait la promotion d'industries qui concurrencent la pêche artisanale :** La croissance bleue est présentée comme un scénario gagnant-gagnant-gagnant (triple-gagnant) ; elle serait bénéfique pour l'environnement, les plus démunis et les investisseurs. Cela masque la concurrence inévitable pour les ressources et les droits fonciers entre les entreprises des secteurs océanique et côtier. Suivant l'exemple donné par la Commission européenne, plusieurs pays en développement utilisent le concept pour justifier des investissements dans des entreprises qui auront un impact néfaste sur la pêche côtière. Cela comprend le pétrole et le gaz, l'exploitation minière des fonds marins, le tourisme côtier et l'aquaculture commerciale. Bien que les défenseurs de la croissance bleue ne veuillent peut-être pas qu'elle affaiblisse les droits fonciers des pêcheries artisanales, cette tendance est encouragée par l'interprétation souple du concept et l'importance accordée à la croissance économique. La pêche artisanale a du mal à résister à ces évolutions en raison de son faible pouvoir de négociation, de la corruption entre les États et les entreprises et de l'absence d'évaluations indépendantes des impacts sociaux et environnementaux.
5. **La croissance bleue est une réponse ratée à la crise climatique :** Les défenseurs estiment qu'un des aspects les plus importants de la croissance bleue consiste à « dissocier » la croissance économique de l'épuisement des ressources et des émissions de gaz à effet de serre. Lorsqu'on considère les industries les plus polluantes de l'océan, notamment les industries pétrolière et gazière, le transport maritime et le tourisme, rien ne prouve qu'il soit possible de poursuivre la croissance dans ces secteurs tout en réduisant considérablement leur contribution à la crise climatique et à la perte de biodiversité. Les implications pour la pêche artisanale et la réduction de la pauvreté pour les plus vulnérables et les marginalisés sont préoccupantes. La croissance bleue permet d'accepter le statut quo et élimine l'urgence des réformes. L'idée selon laquelle le commerce du « carbone » peut aider à atténuer la crise climatique n'est pas convaincante non plus : il est pratiquement impossible qu'un marché ou un fonds se matérialise pour payer le carbone bleu à une échelle quelconque et dans un avenir proche.
6. **La croissance bleue et la promesse d'une « croissance inclusive » :** Les défenseurs de la croissance bleue estiment qu'elle est conçue pour assurer un « développement inclusif ». Cependant, il y a un manque de réflexion critique au sujet de ce que cela signifie et comment cela pourrait être réalisé. D'une manière générale, la croissance bleue suppose que la réduction de la pauvreté et des inégalités sera traitée en stimulant la création de nouveaux emplois et en augmentant l'investissement privé. Mais la plupart des études sur la croissance inclusive reconnaissent qu'il ne s'agit pas de voies fiables pour améliorer la vie de beaucoup de pauvres ou de ceux qui dépendent de l'agriculture et de la pêche artisanale de subsistance. La croissance bleue est axée sur des projets à forte intensité de capital, qui offrent des avantages limités à la plupart des communautés côtières des pays en développement. Les organisations qui promeuvent cette financiarisation du développement côtier et marin se sont généralement investies en tant que courtiers et fournisseurs de services. Ceci élève leur influence dans les processus nationaux de prise de décisions, mais peut aller contre les intérêts de la pêche artisanale.

En conclusion, nous soutenons que la croissance bleue manque de réflexion critique sur les causes profondes des problèmes qui minent la pêche artisanale. Par conséquent, elle est très peu disposée à

aider à sécuriser la pêche artisanale durable et à faire progresser la gouvernance responsable des régimes fonciers pour parvenir à la sécurité alimentaire. Parmi les critiques de la croissance bleue, certains espèrent que le slogan pourrait être redéfini pour mieux prendre en compte la pêche artisanale. Toutefois, du point de vue de la pêche artisanale, le défi n'est pas d'inscrire les Directives dans la dynamique de la croissance bleue, mais de limiter cette croissance bleue afin de mettre les Directives en œuvre.

## 1. Introduction

### 1.1 L'importance de la sécurisation de la pêche artisanale et de la gouvernance responsable des régimes fonciers

Il y a une prise de conscience croissante du fait que les populations qui dépendent de la pêche côtière pour leur alimentation et comme source de revenu doivent faire face à un avenir difficile. Les populations de poissons disparaissent sous l'effet conjugué de la surexploitation, des impacts de la crise climatique, de la pollution et de la destruction des habitats. Les communautés côtières de pêcheurs sont de plus en plus vulnérables aux tempêtes et à l'élévation du niveau de la mer. Dans de nombreuses régions du monde, la croissance démographique et l'urbanisation sont galopantes dans les zones côtières où la pêche locale est une source vitale de revenu et de sécurité alimentaire, principalement pour les personnes aux ressources limitées. Dans le même temps, la concurrence pour le poisson et les autres ressources marines, notamment les terres côtières, s'intensifie, de même que la valeur de ces ressources. Dans de nombreux endroits, la pêche artisanale et les industries dépendantes, telles que la transformation et la vente du poisson, sont poussées vers la périphérie par des entreprises et des investissements plus puissants.

Renverser ces tendances et éviter la crise sociale et écologique des communautés côtières est devenu un thème d'intérêt majeur pour la communauté internationale. Pour les organisations de pêche artisanale, l'une des réalisations les plus progressistes a sans doute été l'élaboration des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale en 2012,

ainsi que les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, approuvées par le Comité de la pêche de l'ONU en 2014 (et partant, les Directives sur les régimes fonciers, et les Directives sur la pêche artisanale).

L'une des raisons pour lesquelles ces Directives sont si importantes est qu'elles ont été élaborées dans le cadre d'un processus de participation ambitieux, facilité par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et impliquant des gouvernements, des entreprises, des organisations multilatérales et surtout, de nombreuses organisations de la société civile et mouvements sociaux qui œuvrent pour la protection des groupes autochtones et des communautés rurales. Cette mobilisation de différents groupes et les efforts visant à impliquer les organisations de base de manière à définir et à rédiger un accord international qui affecte leur vie ont été décrits par beaucoup comme sans précédent ; certainement dans le secteur de la pêche.

Le texte des Directives constitue certainement un compromis. La formulation est vague par endroits, ce qui laisse place à l'interprétation. Toutefois, le contenu des Directives est régulièrement qualifié de « victoire historique ». Elles promeuvent plusieurs idéaux fondamentaux, et il est important de souligner quatre grands thèmes :

- **La nécessité de produire à petite échelle :** Premièrement, il est impératif de faire progresser les systèmes de production alimentaire à petite échelle grâce à la réforme des régimes fonciers pour aborder la pauvreté rurale et la sécurité alimentaire. Les États devraient donc poursuivre des politiques qui protègent les droits fonciers des petits producteurs ou assurent une redistribution des ressources qui inverse ou évite la concentration de la propriété et de la richesse. Ces réformes des régimes fonciers doivent être soutenues par des niveaux

accrus de financement public ; les marchés libres ne sont pas favorables pour pousser les investissements à ce niveau. En outre, il est estimé que ces réformes de régime foncier procurent également des gains d'efficacité ; les systèmes de production à petite échelle sont généralement plus productifs et bénéfiques pour la sécurité alimentaire locale que ne le sont les systèmes de production commerciaux plus grands conçus pour les marchés d'exportation<sup>1</sup>.

- **Le recalibrage de la valeur :**

Deuxièmement, la valeur des ressources naturelles pour la société ne peut pas être réduite simplement à des profits privés et à des rentes de ressources pour les gouvernements. Selon le Consensus de Washington, les ressources (ainsi que la main-d'œuvre qui les exploite) sont traitées comme des intrants permettant d'atteindre la croissance économique, le développement étant obtenu via la théorie des « retombées ». Dans le secteur de la pêche, cette approche a été encouragée dans le cadre de « l'approche de la pêche fondée sur la richesse », qui a été l'avis préféré de la Banque mondiale et de certains donateurs bilatéraux européens, notamment le Royaume-Uni<sup>2</sup>. Cependant, les Directives et les documents historiques sur lesquels elle s'appuie soulignent l'importance de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté comme Directives pour éclairer les décisions en matière de régime foncier et d'accès aux terres, aux forêts et aux zones de pêche.

- **La gestion communautaire et la préservation de la nature :**

Troisièmement, le renforcement de la gouvernance des régimes fonciers est nécessaire pour inverser les tendances en matière de destruction des habitats et d'utilisation non durable des ressources. Un nombre croissant d'études montrent que là où les communautés locales ont un contrôle direct

sur la gestion des ressources dont elles dépendent, la probabilité que la biodiversité et la durabilité des ressources soient atteintes est plus grande. Garantir le régime foncier aux pêcheurs artisanaux, aux agriculteurs et aux populations autochtones des forêts est donc un moyen essentiel pour établir un lien entre la gouvernance du régime foncier et la préservation de l'environnement.

- **La restauration des biens communs :**

And Enfin, les Directives reconnaissent et soutiennent la valeur des systèmes collectifs et localisés de gestion des ressources. Cela s'explique par le fait que les zones de pêche, les terres et les forêts de nombreuses régions du monde ont existé comme biens communs et jouent un rôle unique en termes de revenus sociaux et de soutien du bien-être de la communauté. Cela contraste avec de nombreux avis en matière de politique générale sur la gouvernance des ressources qui considèrent les biens communs comme non productifs et non durables, et qu'il faut par conséquent les rendre plus efficaces par la privatisation.

Tenant compte de ces propositions de réformes, de nombreuses personnes et organisations considèrent donc les Directives comme un pas en avant important dans la remise en question du modèle économique dominant qui a provoqué (et continue de le faire) le transfert de ressources naturelles et de biens communs vers des intérêts industriels rapaces, laissant un espace réduit et dégradé à la majorité des populations locales. Vues sous cet angle, les Directives sont des outils importants dans une lutte politique. Ceci est démontré dans le Manuel populaire des Directives pour la gouvernance des terres, pêches et forêts, rédigé par le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP) qui représente des centaines d'organisations de la société civile

<sup>1</sup> Palmer, D., S. Friczka and B. Wehrmann. 2009. Towards improved land governance. FAO Land Tenure Working Paper 11., disponible via le lien: <http://www.fao.org/3/a-ak999e.pdf>

<sup>2</sup> Cunningham, S., Neiland, A. E., Arbuckle, M., and Bostock, T. (2009). Wealth-based fisheries management: using fisheries wealth to orchestrate sound fisheries policy in practice. *Mar. Resour. Econ.* 24, 271–287.

impliquées dans la production des Directives, dont plusieurs ont contribué à la rédaction de la Charte des paysans il y a des décennies. Selon le rapport du CIP, le contexte de l'élaboration des Directives et ce qu'elles peuvent aider à démanteler sont définis comme un « modèle extractif de développement » :

*« L'application de ce modèle économique s'est accompagnée de processus de privatisation et de concentration de biens communs tels que la terre, les forêts, les zones de pêche, l'eau et les semences. [...] La logique d'investissement inhérente au modèle économique extractiviste favorise les structures patriarcales pratiquant une discrimination envers les femmes et privilégie l'accumulation de richesses et du pouvoir, notamment de la part des entreprises transnationales. De plus, elle affiche une forte dépendance vis-à-vis des financements publics, augmentant ainsi la dette extérieure des pays où elle se développe. Ces dynamiques ont influencé la vie économique, sociale et politique des peuples au niveau mondial. Elles affectent en particulier les territoires, les conditions de vie et le bien-être des populations des zones rurales et côtières, ainsi que des peuples autochtones. Les tensions et les conflits, fruit de visions différentes sur la valeur (écologique, sociale, culturelle, économique) et l'utilisation des terres et des biens communs, sont monnaie courante dans ces zones. Pour les communautés de paysans, d'éleveurs, de pêcheurs, la terre et l'eau revêtent une fonction vitale, sociale, culturelle et spirituelle<sup>3</sup>. »*

La mise en œuvre des Directives reste un défi de taille, car elle nécessite une volonté politique réelle des gouvernements qui en

bénéficient grâce au statu quo. En effet, de nombreux indicateurs montrent un énorme déficit de mise en œuvre. Ainsi, l'Initiative des droits et des ressources (RRI) a estimé en 2015 que 65% des terres dans le monde sont détenues par le biais d'accords sur le droit foncier coutumier, mais seulement 18% desdits accords sont officiellement reconnus comme tels<sup>4</sup>. Même au sein de ces 18%, les institutions protégeant les droits fonciers coutumiers sont souvent faibles. Les transferts de ressources à grande échelle, y compris les terres côtières et l'accès aux zones marines côtières, se poursuivent sans l'accord préalable des communautés locales, et il est de plus en plus évident que les entreprises responsables de ces accaparements ciblent des pays à gouvernance faible, où l'insécurité alimentaire et la pauvreté sont souvent élevées. Qui plus est, les efforts visant à défendre les droits des personnes sur leurs ressources sont continuellement compromis par l'oppression et la violence dans de nombreuses régions du monde; le rapport 2018 de CIVICUS Monitor, qui évalue la capacité de la société civile à s'exprimer sur les activités des gouvernements, notamment sur les décisions relatives aux ressources naturelles, a classé 60% des pays comme ayant une approche oppressive ou fermée de la société civile<sup>5</sup>. Le nombre de manifestations pacifiques réprimées par la violence a augmenté, tandis que de plus en plus de gouvernements adoptent des lois draconiennes pour limiter la liberté des médias et l'activisme de la société civile. Le Comité pour la protection des journalistes valide ces conclusions, estimant que les reporters dénonçant l'accaparement des terres et l'impact des sociétés en transition sur l'environnement sont, derrière ceux qui couvrent les guerres, les

<sup>3</sup> CIP, Manuel Populaire des Directives pour la Gouvernance des Terres, Pêches et Forêts, disponible via le lien : [http://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2016/06/manuel-populaire\\_fr.pdf](http://www.foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2016/06/manuel-populaire_fr.pdf)

<sup>4</sup> RRI 2015. Who Owns the World's Land? A global baseline of formally recognized indigenous and community land rights. Washington, DC: Rights and Resources Initiative,

disponible via le lien : [https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/GlobalBaseline\\_web.pdf](https://rightsandresources.org/wp-content/uploads/GlobalBaseline_web.pdf)

<sup>5</sup> Voir CIVICUS Monitor, 2018, "People power under attack: A global analysis of threats to fundamental freedoms", disponible via le lien:

<https://www.civicus.org/documents/PeoplePowerUnderAttack.Report.27November.pdf>

plus exposés au risque d'intimidation et de dommages physiques<sup>6</sup>.

L'ampleur de ces problèmes persistants qui affectent les paysans ruraux et les pêcheurs artisanaux a incité le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à rédiger en 2018 une nouvelle « déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales<sup>7</sup> », qui rétablit un grand nombre des messages essentiels des Directives.

## 1.2 La croissance bleue

Bien que les Directives soient devenues stratégiques pour les réformes législatives positives dans certains pays, les efforts pour les mettre en œuvre sont contrariés par l'indifférence de certains gouvernements. Cependant, il est important de réfléchir à la manière dont les Directives sont affectées par les autres efforts de réforme internationaux. Plus précisément, au moment même où elles étaient en cours de discussion et de finalisation, de nombreux gouvernements, organisations internationales et entreprises - dont la plupart appuient les Directives - ont fait de la crise des habitats côtiers et marins une nouvelle opportunité d'affaires. Ceci est également présenté comme un départ de « statut quo ».

S'inspirant du concept d'économie verte, cette politique est appelée « économie bleue » ou « croissance bleue ». Les conférences et programmes internationaux proposant de promouvoir la croissance bleue se sont multipliés et constituent désormais le motif dominant de la préservation et du développement des océans au niveau international. Des projets de croissance bleue ou d'économie bleue sont en cours de lancement par les agences des Nations unies, la Banque mondiale, la Commission européenne (CE),

entre autres. En effet, la Banque mondiale a converti son fonds « *pro fish* » (« pro-poisson ») en « *pro blue* » (« pro-bleu »).

La portée de l'influence des concepts d'économie bleue et de croissance bleue a été démontrée en novembre 2018, lorsque le Kenya, le Canada et le Japon ont coorganisé la « conférence sur l'économie bleue durable » à Nairobi, parrainée par l'ONU, la Banque mondiale, l'Union africaine, l'Union européenne et 11 autres pays. Plus de 18 000 délégués venus du monde entier y ont pris part.

## 1.3 Définir la croissance bleue

The Le concept de croissance bleue est quelque peu vague : de nombreuses organisations utilisent leur propre formulation pour le définir. C'est un slogan qui s'adapte à différents contextes et interprétations. Des recherches dans les Seychelles, considérées comme l'un des pionniers du concept d'économie bleue du monde, ont constaté que de nombreux membres de gouvernements, des organisations de la société civile et des entreprises ont leur propre vision de ce que cela signifie et il est tout à fait largement estimé qu'il peut exiger plus de débats et de révision<sup>8</sup>.

Pendant, certains aspects fondamentaux sont communs à de nombreux documents et ordres du jour de conférences sur l'économie/la croissance bleue. En substance, l'idée de la croissance bleue combine le souci de préserver les écosystèmes marins et côtiers et la biodiversité avec la notion selon laquelle divers secteurs d'activité « bleus » ont le potentiel de s'élargir. Le potentiel de croissance bleue est régulièrement décrit comme étant beaucoup plus important que ce qui est normalement réalisé ; elle génère des milliards de dollars en revenus et crée des nombres considérables d'emplois. Ainsi, quatre grands

<sup>6</sup> J. Garside & N. Watts, 17th June 2019, Environment reporters facing harassment and murder, study finds', The Guardian Newspaper, disponible via le lien: <https://www.theguardian.com/environment/2019/jun/17/environment-reporters-facing-harassment-murder-study>

<sup>7</sup> Voir la déclaration disponible via le lien: <https://undocs.org/fr/A/C.3/73/L.30>

<sup>8</sup> Schutter, M & Hicks, M, (2019) 'Networking the Blue Economy in Seychelles: pioneers, resistance, and the power of influence', Journal of Political Ecology, vol 26.

thèmes sont généralement associés au concept de croissance/d'économie bleue :

- **Dissocier la croissance de la dégradation écologique :**

En tant qu'initiative environnementale, la croissance bleue se poursuit avec un engagement de longue date visant à élargir les zones protégées, mais elle met également l'accent sur la réduction des émissions de carbone grâce à des gains d'efficacité et à la promotion d'une utilisation plus propre de l'énergie, comme l'éolien offshore. Autant il y a « d'emplois verts », autant il y en a de « bleus ». Les partisans de la croissance bleue (qui sont également au cœur du concept de croissance verte) affirment qu'il est possible et impératif de dissocier la croissance économique de l'épuisement des ressources et des émissions de gaz à effet de serre. En d'autres termes, le monde peut accélérer la croissance tout en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre et l'épuisement des ressources naturelles.

- **La financiarisation:**

Les partisans de la croissance bleue soutiennent que cette transition nécessite un financement énorme, pour lequel les fonds publics, y compris l'aide au développement, sont lamentablement inadéquats. Il est donc impératif d'attirer des capitaux privés, ce qui nécessite une innovation par le biais de partenariats public-privé. Il est certain que les investisseurs entreront dans la danse compte tenu des opportunités immenses de profits. Les banques d'investissement sont donc devenues des voix de premier plan dans le plaidoyer en faveur de la croissance bleue, à l'image de Crédit Suisse, Goldman Sachs et JP Morgan. Le lancement « d'obligations bleues » est un exemple de la mise en œuvre de cette recherche de nouveaux financements. Avec une assistance financière et technique de la Banque mondiale et des Nations unies, les pays en voie de développement et les petits États insulaires sont encouragés à mobiliser du capital sur les

marchés financiers privés pour investir dans leur économie bleue. C'est une politique inspirée par la croissance phénoménale du marché des obligations vertes.

- **Le paiement de services écosystémiques :**

Un autre thème répandu est l'idée que les océans et les habitats côtiers doivent être reconnus comme des formes précieuses de capital naturel, fournissant des services écosystémiques à l'économie. La crise écologique est causée par une incapacité collective à valoriser ce capital naturel bleu. La croissance bleue favorise donc la prise en compte du capital naturel, c'est-à-dire la mesure de la valeur économique des services fournis par les écosystèmes, pour éclairer les décisions en matière d'investissements et les politiques gouvernementales. Ceci est également étroitement lié au développement de nouveaux systèmes de paiement pour les services écosystémiques. Étant donné que les habitats côtiers et marins stockent d'énormes quantités de carbone, de nombreuses organisations demandent aux pays et aux communautés de payer pour la restauration et la protection des puits de carbone bleu, ce qui inclut la création d'un commerce international de crédits de carbone bleu. En outre, des efforts sont déployés pour établir et développer des marchés de compensation de la biodiversité ; les entreprises qui dégradent les habitats océaniques et côtiers peuvent payer pour une conservation appropriée d'une biodiversité similaire ailleurs.

- **La croissance inclusive :**

La plupart des exposés de cette vision indiquent que l'objectif est de garantir que la croissance bleue profite aux communautés les plus pauvres ou qu'elle soit orientée vers la « croissance inclusive » ; un concept élaboré par la Banque mondiale et parfois considéré comme une révision de l'engagement de la banque vis-à-vis des politiques du Consensus de Washington. Un slogan fréquemment utilisé dans la croissance bleue est donc la notion de

recherche de « triple gains » ; des politiques et projets bénéfiques pour l'environnement, pour les plus pauvres et leur développement humain, et pour les investisseurs.

## 1.4 De la croissance bleue pour la pêche artisanale ?

L'intérêt de la communauté internationale pour la croissance bleue est donc très différent du programme de réformes présenté par les Directives. Ils partagent des points communs, notamment en ce qui concerne la crise climatique et la perte de biodiversité, ainsi que la réduction de la pauvreté. Mais la croissance bleue n'est pas un mouvement international qui met l'accent sur la redistribution des droits ou les réformes démocratiques ; elle est orientée vers les investissements innovants dans les secteurs d'activité qui associent bénéfices et contribution à la réduction des dommages environnementaux. Pendant que les Directives cherchent à lutter contre la pauvreté rurale par le biais de réformes du régime foncier et de la responsabilité des gouvernements, la croissance bleue est ambiguë et identifie le plus souvent une augmentation des emplois et des profits comme un moyen de réduire la pauvreté.

Il est toujours possible que l'on aborde la croissance bleue sur certains points où elle présente des avantages pour la pêche artisanale. La définition large et quelque peu vague signifie que les interprétations nationales seront probablement très différentes. En outre, dans l'un des documents les plus importants sur l'économie bleue, élaboré par le PNUE pour Rio+20, les zones de pêche artisanale ont été identifiées comme les principaux bénéficiaires<sup>9</sup>. C'est aussi le message présenté par la FAO. En tant qu'organisation qui a joué un rôle moteur dans les conférences internationales sur la

réforme agraire et le développement rural et qui a élaboré la Charte de la paysannerie puis facilité l'élaboration des Directives, elle dispose également de sa propre initiative de croissance bleue.

Cependant, la compatibilité des Directives avec la croissance bleue devient de plus en plus difficile à maintenir. De nombreuses organisations œuvrant à la promotion de la pêche artisanale sont profondément sceptiques à l'égard du concept, reconnaissant qu'il ne s'agit que du prolongement du modèle économique mis en cause par les Directives<sup>10</sup>. Sur la base de ces préoccupations, ce qui suit indique six raisons principales pour lesquelles les deux sont incompatibles.

## 2. Pourquoi la croissance bleue est incompatible avec les Directives

### 2.2 La pêche artisanale et sa perte d'importance dans la croissance bleue

Avec l'évolution de la croissance bleue sous l'attention croissante de la communauté internationale, la pêche artisanale a été progressivement marginalisée. À l'origine, lors de sa conception à Rio+20, ce n'était pas le cas. Le PNUE a souligné l'importance des systèmes de production alimentaire à petite échelle pour l'emploi et la réduction des émissions de carbone. Cependant, au fur et à mesure que la croissance bleue s'est axée sur la croissance économique et l'élargissement des opportunités commerciales, il est devenu évident que la

<sup>9</sup> Voir UNEP. (2012) The Green Economy in a Blue World, disponible via le lien: [https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Water%20and%20Ocean%20Governance/Green\\_Economy\\_Blue\\_Full.pdf](https://www.undp.org/content/dam/undp/library/Environment%20and%20Energy/Water%20and%20Ocean%20Governance/Green_Economy_Blue_Full.pdf)

<sup>10</sup> Voir par exemple, Pamalakaya-Pilipinas (2015). Bluer Than Blue Economy: Fisherfolk Group Say no to Apec's

Blue Economy Strategy. Manila: Pamalakaya-Pilipinas National Federation of Small Fisherfolk Organizations in the Philippines, disponible via le lien:

<https://pamalakayaweb.wordpress.com/2015/10/07/bluer-than-blue-economy-fisherfolk-group-say-no-to-apecs-blue-economy-strategy/>

pêche artisanale est moins centrale. La stratégie de croissance bleue de la Commission européenne en est un exemple. Elle met l'accent sur le tourisme, les biotechnologies, les industries extractives, le transport maritime et l'aquaculture, mais ne comporte aucun élément relatif à la pêche. Les propositions relatives aux priorités futures de la Commission, élaborées en 2019, confirment que cette approche sera poursuivie<sup>11</sup>. Plus inquiétant encore, les pays en voie de développement font de même. En Afrique, dans sa stratégie maritime intégrée pour 2050, l'UA a qualifié l'économie bleue de « nouvelle frontière pour la renaissance africaine ». Bien qu'on puisse le qualifier d'hyperbole, cela confirme que l'image de l'économie bleue est un territoire aventureux relativement inexploré pour de nouvelles entreprises.

Par conséquent, divers conférences et forums sur la croissance bleue n'ont pas de lien évident avec la pêche artisanale, à l'exception des images omniprésentes de pêcheurs artisanaux et de mareyeuses sur des affiches et des tracts promotionnels. Cela a été démontré plus clairement à la conférence de Nairobi sur l'économie bleue durable. La pêche artisanale était à peine mentionnée dans le rapport final<sup>12</sup> et il n'y a pas eu de présentation par les acteurs de la pêche artisanale à l'événement principal. La pêche artisanale n'était pas représentée au Forum pour la croissance bleue en Afrique, ni aux réunions annuelles du Sommet mondial des océans, organisées par l'Economist Intelligence Unit, ni aux réunions annuelles sur le financement de la conservation, organisées par Crédit Suisse à New York. Il s'agit de réunions organisées dans les hôtels sur sites balnéaires les plus prestigieux du monde, avec des billets coûtant des milliers de dollars, destinées aux plus fortunés afin qu'ils utilisent leur pouvoir, leurs contacts et leurs ressources à des fins de préservation, de technologies permettant de

réduire les émissions de carbone et pour investir dans des start-ups innovantes.

Certaines organisations tentent d'y remédier. Le Secrétariat du Commonwealth et la FAO, par exemple, ont écrit que le concept d'économie bleue offrait une nouvelle façon d'aborder les réformes de la pêche<sup>13</sup>. Cela donne à penser que la pêche artisanale pourrait et devrait occuper une place plus importante dans le cadre de la croissance bleue. Mais le résultat est ambigu. Les deux organisations préconisent des réformes technocratiques visant à réduire les émissions de carbone et les déchets dans le secteur de la pêche, ainsi que la répétition des politiques de pêche habituelles, telles que la lutte contre la pêche illégale. Aucune d'elles ne reconnaît les contradictions ni les menaces que la croissance bleue fait peser sur la pêche artisanale. Cette incapacité à expliquer l'intérêt de la pêche artisanale à propos de la croissance bleue met en évidence le fait que la pêche, en particulier la pêche artisanale, constitue un ajustement délicat.

## 2.2 La valeur de la croissance bleue

Les Directives soulignent les risques qui amènent les gouvernements à accorder la priorité à la croissance économique pour les réformes et le développement agraires et de la pêche. Cela a longtemps constitué un problème pour les pêcheurs artisanaux, les petits agriculteurs et les populations forestières autochtones. Leur valeur ne repose pas sur une accélération de la croissance économique, et en fin de compte les politiques qui tentent d'y parvenir travaillent contre leurs intérêts.

Les Directives relatives au régime foncier stipulent : « Les politiques et lois en matière d'évaluation devraient veiller à ce que les

<sup>11</sup> Un exemplaire des priorités de la CE a été posté en ligne, bien qu'il doive être publié formellement par la Commission. L'exemplaire peut être lu via le lien: [https://www.politico.eu/wp-content/uploads/2019/08/clean\\_definite2.pdf](https://www.politico.eu/wp-content/uploads/2019/08/clean_definite2.pdf)

<sup>12</sup> Rapport de la conférence sur l'économie bleue durable 26–28 nov. 2018 Nairobi, disponible via le lien:

<http://www.blueeconomyconference.go.ke/wp-content/uploads/2018/12/SBEC-FINAL-REPORT-8-DECEMBER-2018-rev-2-1-2-PDF2-3-compressed.pdf>

<sup>13</sup> Fox, C, G Macfadyen and R Cappell (2016), 'Capture Fisheries'. Commonwealth Blue Economy Series, No. 3. Commonwealth Secretariat, London.

systèmes d'évaluation tiennent compte des valeurs non marchandes, telles que les valeurs sociales, culturelles, religieuses, spirituelles et environnementales, le cas échéant ». Cependant, les présentations internationales sur la croissance bleue ne sont presque jamais parvenues à le faire. En conséquence, la pêche artisanale apparaît comme une composante relativement faible voire insignifiante de l'économie bleue.

Quelques statistiques sont utilisées régulièrement dans les présentations sur la croissance bleue. La recherche de l'OCDE sur la valeur ajoutée mondiale de l'économie de la mer en est une<sup>14</sup>. La pêche artisanale n'y est même pas incluse en raison du manque de données, ce que regrette l'OCDE. Même la pêche industrielle ne représente que 1% de la valeur ajoutée mondiale, derrière le pétrole et le gaz (32%), le tourisme côtier et marin (26%), les ports et la marine marchande (13%). Au total, l'OCDE a constaté que la valeur marchande de l'économie de la mer était de 1,5 milliards de dollars en 2010, mais que sa taille devrait doubler à l'horizon 2030. Mais l'idée selon laquelle la pêche ne produit pratiquement aucune valeur est ridicule.

Les statistiques les plus troublantes et les plus influentes ont peut-être été produites par le WWF<sup>15</sup>. Elles estiment que l'économie bleue a généré 2 500 milliards de dollars en 2016, soit l'équivalent de la 7e économie nationale du monde. Que ce soit une bonne chose ou non n'a jamais été expliqué. Le WWF a également avancé le concept de produit marin brut (Gross Marine Product) comme nouvel indicateur de la croissance de l'économie bleue. Les écologistes ayant été parmi les nombreux détracteurs du PIB, il est surprenant que l'une des plus grandes ONG environnementales au monde prône un PIB pour les océans. Mais le WWF est allé plus

loin et a également produit un calcul controversé de la valeur économique des services écosystémiques fournis par les habitats marins et les « littoraux productifs », qui incluaient les « voies de navigation » dans le capital naturel des océans. Il a fini par affirmer que la « base d'actifs des océans » valait 24 000 milliards de dollars<sup>16</sup>. Le chiffre est très discutable. Par exemple, le WWF a utilisé des estimations du coût social des émissions de carbone pour déduire la valeur économique du carbone stocké dans les océans et les habitats côtiers. Il est non seulement pratiquement impossible de déterminer les coûts sociaux des émissions de carbone<sup>17</sup>, mais on ne saurait non plus les utiliser pour évaluer en dollar le carbone stocké dans les habitats naturels.

Le but de plaider de ces évaluations est compréhensible : dire aux gouvernements qu'ils ont largement sous-estimé la valeur réelle des écosystèmes marins sains et qu'ils doivent par conséquent consacrer plus de ressources aux efforts de préservation. Cependant, ces statistiques erronées présentent des risques moraux. Elles sont le précurseur des paiements basés sur le marché pour les services écosystémiques. En outre, elles ignorent les valeurs non marchandes ainsi que la richesse publique des biens communs ; ceux-ci ne contribuent pas au PIB ou au PMB (Produit marin brut), à moins qu'ils ne soient vendus ou privatisés. Elles projettent également une idée fautive selon laquelle la nature aurait un vaste potentiel de croissance économique - en confondant les estimations du coût social des émissions de carbone avec la valeur du carbone stocké, les habitats océaniques et côtiers sont réinventés comme des sources de croissance économique fantastique.

Dans des conférences comme celle organisée à Nairobi, les gouvernements perdent

<sup>14</sup> OCDE (2017), 'L'économie de la mer en 2030', Publications de l'OCDE, Paris, disponibles via le lien: <https://www.oecd.org/fr/environnement/l-economie-de-la-mer-en-2030-9789264275928-fr.htm>

<sup>15</sup> WWF (2015) "Reviving the Ocean Economy - The Case for Action", disponible via le lien: <https://www.worldwildlife.org/publications/reviving-the-oceans-economy-the-case-for-action-2015>

<sup>16</sup> Voir Rotenour, S, 2018, 'What's the "Social Cost of Carbon?', disponible via le lien: <https://mises.org/wire/what-s-social-cost-carbon>

<sup>17</sup> Pezzey, JCV. Why the social cost of carbon will always be disputed. WIREs Clim Change. 2019; 10:e558. <https://doi.org/10.1002/wcc.558>

de vue les défauts et les mises en garde au sujet de l'utilisation de ces statistiques, et sont encouragés à penser qu'ils peuvent toujours maximiser la valeur économique tirée des industries océaniques. Dans le rapport final de la conférence de Nairobi, par exemple, l'une des possibilités offertes par l'économie bleue a été décrite comme suit : « *La valeur économique annuelle totale des activités dans le domaine maritime se situe à 1,5 milliard de dollars et devrait atteindre 3,5 milliards de dollars en 2020 et offre une possibilité d'investissements* ». En fait, cette déclaration serait reformulée comme suit : « *la production annuelle totale des industries océaniques s'élève à 1,5 milliard de dollars et devrait atteindre 3 500 milliards de dollars, ce qui entraînera une crise existentielle pour la faune marine et des millions de personnes dont la subsistance, la sécurité alimentaire et la culture dépendent de l'océan* ».

### 2.3 L'exclusion d'un cadre des droits de l'homme

Les droits de l'homme sont généralement absents des présentations et des documents clés sur la croissance bleue. La croissance des revenus est en grande partie orientée vers les opportunités de profit des entreprises et d'investissements financiers privés.

La stratégie de croissance bleue de la CE est exemplaire. Elle repose sur une combinaison de partenariats public-privé et d'efforts visant à déréglementer des secteurs – en réduisant les formalités administratives – pour encourager davantage d'investissements<sup>18</sup>.

Un cadre similaire se retrouve parmi les autres organisations internationales et agences de développement, qui soutiennent toutes les

droits de l'homme et les Directives, mais ne donnent pas la priorité non plus aux avis politiques sur la croissance bleue. Le rapport sur l'économie bleue du Secrétariat du Commonwealth définit donc les défis de la gouvernance pour la croissance bleue comme visant essentiellement à fournir aux investisseurs étrangers des assurances et du soutien<sup>19</sup>.

En 2017, le Groupe de la Banque mondiale et les Nations unies ont produit une publication conjointe intitulée « Le potentiel de l'économie bleue : accroître les avantages à long terme de l'utilisation durable des ressources marines pour les petits États insulaires en développement et les pays côtiers moins avancés<sup>20</sup> ». Cette publication émanait d'un groupe de travail informel chargé de formuler des recommandations sur l'économie bleue à la Conférence des Nations unies sur le développement durable, Objectif 14 (sur l'utilisation durable des océans), et comprenait diverses agences des Nations unies et des ONG dont l'IUCN et le WWF (il n'y avait pas de représentants de la pêche artisanale dans ce groupe). Dans son évaluation des facteurs critiques pour la transition vers une économie bleue, les droits de l'homme n'ont pas du tout été mentionnés, et l'accent a de nouveau été mis sur les investissements dans la recherche et le renforcement des capacités techniques, ainsi que sur l'attrait de nouveaux investisseurs. La participation de la population, celle des femmes notamment, à la planification de la croissance bleue a été jugée importante. Cependant, toutes les obligations en matière de droits de l'homme relatives à la gestion responsable des régimes fonciers n'ont pas été incluses, ainsi que les questions relatives à l'accès à la justice, à la responsabilité et à la lutte contre la corruption,

<sup>18</sup> Commission européenne, 2017. "Report on the Blue Growth Strategy: Towards More Sustainable Growth and Jobs in the Blue Economy", Commission staff working document, disponible via le lien: [https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/swd-2017-128\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/maritimeaffairs/sites/maritimeaffairs/files/swd-2017-128_en.pdf)

<sup>19</sup> Roberts, JP and A Ali, (2016), The Blue Economy and Small States. Commonwealth Blue Economy Series, No. 1. Commonwealth Secretariat, London.

<sup>20</sup> World Bank and United Nations Department of Economic and Social Affairs, (2017), 'The Potential of the Blue Economy: Increasing Long-term Benefits of the Sustainable Use of Marine Resources for Small Island Developing States and Coastal Least Developed Countries', World Bank, Washington DC.

et l'obligation de garantir une croissance bleue prioritaire aux plus marginalisés a été omise. Ce rapport n'a pas non plus mentionné les Directives.

La transition de statu quo vers l'économie bleue est donc basée sur les avis classiques de la politique néo-libérale, par opposition aux réformes progressistes pour le développement rural recommandées dans les Directives qui tentent de mettre les intérêts des personnes les plus marginalisées et les plus vulnérables au premier rang, et de les protéger de la poursuite de l'industrialisation et de la concentration économique.

Si les agences de développement et les organisations internationales plaçaient la mise en œuvre des Directives au premier plan des stratégies de croissance bleue, il serait alors plus évident que la poursuite de la croissance bleue dans de nombreux pays serait irresponsable, étant donné que les conditions permettant d'éviter certaines des menaces les plus inhérentes pour la sécurité alimentaire et la vie des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisés ne sont pas remplies. En effet, à Rio+20, Navi Pillay, commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, a critiqué la rapidité avec laquelle les droits de l'homme ont disparu des discussions sur la croissance verte. Sa déclaration était tout aussi pertinente pour la croissance bleue : « Soyons donc clairs aujourd'hui : les droits de l'homme comptent pour ce débat. La seule façon de s'assurer que l'économie verte n'est pas une économie écologiquement lavée est d'insister sur une approche fondée sur les droits de l'homme, mettant au centre les citoyens et leurs droits plutôt que le pouvoir des gouvernements ou le profit des entreprises<sup>21</sup> ».

En 2018, le WWF, le Prince of Wales Charitable Trust, la Commission européenne et

la Banque européenne d'investissement ont lancé les principes d'investissement pour une économie bleue durable, comprenant 14 promesses dont le respect des pauvres et de leur environnement et la promesse de ne pas leur causer des nuisances. Ces Principes reconnaissent donc que les investissements étrangers massifs dans les industries bleues peuvent souvent être nuisibles pour les communautés locales et l'environnement. On ne sait pas clairement comment ces principes seront surveillés et appliqués.

En outre, les principes ne présentent aucune position sur comment ou pourquoi les investissements internationaux contribuent à des conséquences néfastes dans les écosystèmes côtiers et marins, et manquent par conséquent de réflexion critique pour les grands investisseurs à grande échelle comme la CE et la BEI. Cet argument a été avancé à l'encontre des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture, publiés par la Banque mondiale, la FAO et d'autres agences des Nations unies en 2010<sup>22</sup>. Outre le fait que ces principes n'ont pas été rigoureusement respectés non plus, il y avait l'opinion selon laquelle les investissements à grande échelle dans les domaines de l'agriculture et de l'acquisition de terres, que ces principes visaient à mieux réglementer, ne sont pas précisément nécessaires pour protéger et rétablir les droits fonciers des petits agriculteurs et l'existence des biens communs. Les principes ont donc été largement condamnés, notamment par l'ancien rapporteur des Nations unies sur le droit à l'alimentation, qui les a qualifiés de « liste de contrôle sur comment détruire la paysannerie mondiale de manière responsable<sup>23</sup> ».

<sup>21</sup> Déclaration du Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme Navi Pillay à la réunion en marge du HCR-PNUE sur les Droits de l'Homme dans le développement durable avec le titre : 'Human Rights at the Heart of Sustainable Development: Honouring Principle 1,' disponible en anglais seulement via le lien : <https://newsarchive.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=12255&LangID=e>

<sup>22</sup> Voir par exemple, Grain, (2012), "Responsible farmland investing ? Current efforts to regulate land grabs will make things worse," <https://www.grain.org/e/4564>

<sup>23</sup> Olivier De Schutter (2011) 'How not to think of land-grabbing: three critiques of large-scale investments in farmland', The Journal of Peasant Studies, 38:2, 249-279.

## 2.4 La croissance bleue comme menace directe pour les droits fonciers de la pêche artisanale

Les gouvernements sont inévitablement confrontés à des tensions pour trouver un équilibre entre les multiples utilisations des écosystèmes marins et côtiers. Cependant, les Directives les exhortent à reconnaître l'intérêt de la protection de la pêche artisanale de toute expansion des investissements commerciaux et industriels, qui compromet l'atteinte des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Dans les Directives sur le régime foncier, il est écrit : « Considérant que les petits producteurs et leurs organisations dans les pays en voie de développement fournissent une part importante des investissements agricoles qui contribuent de manière significative à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à l'éradication de la pauvreté et à la résilience environnementale, les États devraient soutenir les investissements des petits producteurs, notamment les investissements publics et privés sensibles aux petits exploitants. » Les deux Directives soulignent également l'importance pour les gouvernements de réaliser des évaluations d'impact environnemental et social indépendantes qui soient crédibles.

La sensibilité à la pêche artisanale est mal communiquée dans la croissance bleue. Le préambule des Directives sur la pêche artisanale comprend un paragraphe important soulignant que cela a longtemps été le cas : « Les communautés de pêche artisanale souffrent aussi souvent de relations de pouvoir inégales. Dans de nombreux endroits, les conflits avec les opérations de pêche à grande échelle sont un problème et l'interdépendance ou la concurrence entre la pêche artisanale et les autres secteurs est de plus en plus accentuée. Ces autres secteurs peuvent souvent avoir une

influence politique ou économique plus prononcée, notamment le tourisme, l'aquaculture, l'agriculture, l'énergie, les mines et le développement des infrastructures. »

Ce sont précisément les secteurs auxquels la croissance bleue accorde la priorité. Cependant, il est rare de percevoir les menaces qui en résultent pour les droits fonciers locaux, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance reconnus dans les présentations sur la croissance bleue. La croissance bleue est décrite comme bénéficiant facilement à toutes les composantes de la société, sans coûts ni pertes.

Le Comité de la pêche du parlement européen, chargé de la recherche sur les conséquences de la stratégie de croissance bleue de la CE pour la pêche artisanale en Europe, a reconnu que la croissance bleue pourrait nuire à la pêche et à la sécurité alimentaire<sup>24</sup>. Cette étude a permis de constater que, si elles étaient abordées avec soin, des composantes de la stratégie de croissance bleue de la CE pourraient aider la pêche artisanale ; il existe des synergies potentielles avec l'adaptation du tourisme côtier afin d'établir des relations de travail plus étroites et bénéfiques entre le secteur du tourisme et la pêche locale et le commerce du poisson. Mais dans l'ensemble, le rapport a précisé que l'élargissement des cinq secteurs prioritaires menacerait très probablement l'accès aux zones de pêche pour les pêcheurs, et contribuera à la détérioration des écosystèmes marins et par ricochet à l'amenuisement des stocks de poissons.

De manière inquiétante, il existe de nombreux exemples où les gouvernements utilisent la croissance bleue comme une influence positive sur les secteurs en expansion qui menacent directement les communautés côtières et la pêche artisanale. En Afrique du sud, par exemple, l'opération « Phakisa » (« Dépêche-toi! / Dépêchez-vous! ») a été mise en

<sup>24</sup> Kim Stobberup, María Dolores Garza Gil, Aude Stirnemann-Relot, Arthur Rigaud, Nicolò Franceschelli, Roland Blomeyer, 2017. "Research for PECH Committee - Small scale fisheries and "Blue Growth" in the EU",

disponible via le lien : [http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL\\_STU\(2017\)573450](http://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2017)573450)

avant par le gouvernement et d'autres organisations internationales (notamment par le secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique lors du premier forum sur l'économie bleue en Afrique) comme l'engagement du pays pour la croissance bleue. Elle est axée sur les rendements économiques croissants et les emplois tirés du pétrole et du gaz, du tourisme, de l'aquaculture commerciale et des zones de protection marines, avec un vague engagement en faveur de la durabilité. Mais comme le décrivent les chercheurs du Transnational Institute (TNI)<sup>25</sup>, l'opération Phakisa inquiète le secteur de la pêche artisanale locale, qui n'a aucun rôle important à jouer. En effet, un guide technique de la FAO sur la manière dont la mise en œuvre des Directives pour le régime foncier peut restaurer et protéger les biens communs contre les abus du gouvernement, met en exergue la perte des droits des communautés sur la côte et la pêche résultant de l'expansion des parcs marins en Afrique du Sud<sup>26</sup>.

Aux Maldives, des rapports suggèrent que le gouvernement a mis l'accent sur le « tourisme bleu » dans sa stratégie de croissance bleue, mais que cela a impliqué la conversion d'écosystèmes côtiers pour de nouveaux hôtels haut de gamme, ce qui a endommagé les récifs coralliens côtiers et conduit à l'élimination des herbiers marins, qui constituent des habitats importants pour le maintien des populations de poissons, ainsi que des puits de carbone importants<sup>27</sup>.

Dans plusieurs États des petites îles du Pacifique, la croissance bleue est liée aux efforts du gouvernement visant à étendre l'exploitation minière des fonds marins, appuyés par des gouvernements étrangers, notamment le

Royaume-Uni et l'Australie, sponsors de nombreuses conférences sur l'économie bleue. Il en va de même pour la CE, qui considère l'exploitation minière des fonds marins comme l'un des « secteurs émergents, innovants et additionnels de l'économie bleue ». Cependant, l'inclusion de l'exploitation minière des fonds marins dans la croissance bleue suscite de nombreuses critiques. L'organe consultatif multipartite de l'UE sur la pêche a publié une déclaration commune recommandant à la CE de mettre fin à son soutien financier en raison des impacts potentiels sur les écosystèmes marins et les populations de poissons. L'exploitation industrielle des fonds marins a régulièrement provoqué des conflits avec les acteurs de la pêche côtière. Cela inclut, par exemple, des années de manifestations et de mobilisation locale contre un projet de mine de phosphore en mer au large de la péninsule de Basse Californie au Mexique et la mine de soufre en mer en Papouasie-Nouvelle-Guinée exploitée par la société australienne d'exploitation de mines Nautilus. Dans les deux cas, les communautés côtières ont perdu le combat, les organisations de la société civile affirmant que les entreprises et les investisseurs impliqués avaient adopté un lobbying politique intense et minimisé les impacts sociaux et environnementaux probables au moyen d'évaluations douteuses d'impacts environnementaux et sociaux<sup>28</sup>.

Aux Philippines, les communautés de pêcheurs ont protesté contre la stratégie de croissance bleue du gouvernement, qui consiste notamment à vendre à la US Nickelodeon Corporation une vaste zone de ressources côtières communes exploitée par les pêcheurs, afin que cette zone soit transformée en un vaste parc à thème marin<sup>29</sup>. En outre, le

<sup>25</sup> Z. Brent, M. Barbesgaard, and C. Pedersen, (2018), 'The Blue Fix: Unmasking the politics behind blue growth', Transnational Institute, disponible via le lien: [https://www.tni.org/files/publication-downloads/the\\_blue\\_fix\\_english.pdf](https://www.tni.org/files/publication-downloads/the_blue_fix_english.pdf)

<sup>26</sup> La gouvernance foncière des biens communs : Guide technique pour promouvoir la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire

nationale, disponible via le lien : <http://www.fao.org/3/b-i6381f.pdf>

<sup>27</sup> Howard, B (2018) Blue growth: stakeholder perspectives', Journal of Marine Policy, 87.

<sup>28</sup> Rosenbaum, H & Grey, F. (2015) "Accountability zero", Deepsea mining watch, disponible via le lien: [http://www.deepseaminingoutofourdepth.org/wp-content/uploads/accountabilityZERO\\_web.pdf](http://www.deepseaminingoutofourdepth.org/wp-content/uploads/accountabilityZERO_web.pdf)

<sup>29</sup> Pamalakaweb, Jan 13th, 2017, 'APEC's Blue Economy shapes up Palawan underwater project' disponible via le lien:

gouvernement Duterte propose le projet de réhabilitation de la baie de Manille, qui permettra de déplacer environ 200 000 pêcheurs artisanaux. Cela a apparemment été présenté comme un effort pour nettoyer la baie de la pollution, mais les organisations de pêcheurs sont convaincues qu'il s'agit d'un accaparement qui ouvre la voie aux investissements du secteur privé dans l'immobilier<sup>30</sup>.

Curieusement, le concept d'économie bleue a également été utilisé pour justifier de nouveaux accords pour la pêche industrielle en Afrique. Juste avant la conférence sur l'économie bleue durable de Nairobi, le gouvernement malgache a annoncé la signature d'un accord bilatéral avec une entreprise publique chinoise autorisant plus de 300 navires de pêche dans les eaux côtières en contrepartie d'une promesse d'investissements totalisant 2,7 milliards de dollars US. Ceci fut à nouveau présenté comme quelque chose qui profitera aux communautés côtières, et fut inscrit dans la stratégie de croissance bleue du pays. Pourtant, il ne fait aucun doute que si cet accord est conclu - et que les protestations d'organisations de pêche artisanale échouent -, il aura des conséquences extrêmement préjudiciables pour les droits fonciers des populations qui dépendent de la pêche pour leur subsistance et leur sécurité alimentaire.

Le lien complexe entre la croissance bleue et la durabilité des zones de pêche côtières doit également être examiné aux niveaux régional et international. Bien que la CE souligne les avantages économiques de l'aquaculture commerciale en expansion en Europe, cela continue de stimuler la pêche industrielle dans les pays en voie de développement fournissant de la farine de poisson. En effet, dans de nombreux pays d'Afrique de l'ouest, les gouvernements soutiennent la croissance rapide des usines de farine de poisson destinées aux marchés d'exportation, qui ont une incidence directe sur la disponibilité de

poissons pour la pêche artisanale et partant un impact négatif sur la sécurité alimentaire régionale.

Parmi tant d'exemples, un thème récurrent est que les gouvernements ne procèdent pas à des évaluations indépendantes des dommages potentiels pour les communautés locales. Les manifestations communautaires contre l'exploitation minière des fonds marins ont donc impliqué la commande de leurs propres études scientifiques, au motif que celles payées par les sociétés minières étaient un simulacre.

Il est possible que les défenseurs de la croissance bleue n'aient pas voulu promouvoir les secteurs d'activité industrielle qui menacent directement les communautés côtières et les pêcheurs artisanaux. C'est pourtant ce que la croissance bleue est devenue. Elle est maintenant dangereusement vague ; malléable à tout ce qui convient aux intérêts des gouvernements et des entreprises. Mais c'est ce qui est encouragé. La recommandation du groupe informel à la Conférence des Nations unies sur l'ODD14 indique donc simplement que « chaque pays doit peser l'importance relative de chaque secteur de l'économie bleue et définir, en fonction de ses propres priorités et circonstances, des priorités. »

S'agissant des engagements pris par les gouvernements lors de la Conférence de Nairobi, nombre d'entre eux semblaient très favorables à la réduction des émissions de carbone ou des déchets plastiques dans les océans, mais rien n'était pertinent pour soutenir les réformes du régime foncier ou le développement rural dans les zones de pêche artisanale. En lieu et place, certains pays africains ont identifié l'extraction minière côtière et extracôtière pour la croissance bleue. Le Japon, en tant que co-organisateur, a annoncé des investissements pour le développement de « corridors économiques » en Afrique. L'Italie s'est engagée à investir dans la

---

<https://pamalakayaweb.wordpress.com/2017/01/13/apecs-blue-economy-shapes-up-palawan-underwater-project-fisherfolk/#more-1749>

<sup>30</sup> Focus on Global South, Jan 2014, Small-fisheries call or pro-people rehabilitation of manila bay', disponible via le lien: <https://focusweb.org/small-fishers-call-for-pro-people-rehabilitation-of-manila-bay/>

construction et la rénovation de ports maritimes régionaux, et la Chine a annoncé son engagement à développer le « tourisme écologique » en Afrique. Cet événement était simplement une foire commerciale massive. Le « forum des entreprises et du secteur privé » à Nairobi, auquel ont pris part plus de 3 000 participants (un nombre bien plus grand que tous les autres), a indiqué que « 35 projets bancables d'une valeur de 14,3 milliards de dollars américains avaient été réalisés, ainsi que 40 projets de pipeline de 14 pays ». Les détails sur la nature exacte de ces projets n'ont pas été rapportés, et la mesure dans laquelle ces projets savent la pêche côtière, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des plus marginalisés et des plus vulnérables reste une préoccupation majeure.

#### Le « Blue Washing »

L'inclusion des activités des entreprises et des gouvernements aux résultats sociaux et environnementaux douteux ou préjudiciables dans la croissance bleue peut être qualifiée de « *blue washing* » (« blanchiment du bleu »). La conférence de Nairobi en était peut-être une énorme démonstration.

Cependant, le terme a eu une autre application. Il a été inventé au milieu des années 2000 lorsque l'ONU a lancé le Pacte mondial pour des pratiques commerciales éthiques, en partenariat avec de nombreuses grandes multinationales du monde. En retour, l'ONU a autorisé ces entreprises à utiliser son logo bleu pour illustrer leur engagement en faveur du développement. À Rio+20, une coalition d'ONG a présenté le concept d'économie verte comme un prolongement supplémentaire du blanchiment, compte tenu de l'influence disproportionnée que le secteur des entreprises était autorisé à avoir pour définir et accepter le programme. Leur déclaration sur la fin de la « capture de l'ONU par les entreprises » a mis en

lumière les dégâts causés par plusieurs partenariats entre des agences de l'ONU et de grandes multinationales, ainsi que le fait que les propositions fondées sur le marché présentées posaient problème aux pêcheurs artisanaux et aux agriculteurs :

*« Le lobbying en faveur de systèmes fondés sur le marché - pour l'air, la biodiversité, l'eau, la terre ou d'autres biens communs - comme solutions à la crise environnementale actuelle, illustre la promotion de solutions fausses. Ces solutions servent les intérêts des entreprises - tirer profit des crises qui touchent des millions de personnes - sans s'attaquer au cœur du problème, tout en concentrant davantage le contrôle des sociétés sur les terres, les ressources et la vie des populations [...] le projet de déclaration zéro pour Rio+20 renforce le rôle des entreprises comme promoteurs de la soi-disant économie verte, mais ne parvient pas à prendre en compte leur rôle dans la création des crises financières, climatiques, alimentaires et autres »<sup>31</sup>.*

## 2.5 La réponse à l'urgence climatique

Bien que les Directives ne soient pas détaillées sur la problématique du climat et des émissions de gaz à effet de serre, elles soulignent toutes deux que les États devraient prévenir le changement climatique et reconnaissent la gravité de ne pas le faire. Par exemple, la section traitant du changement climatique et des situations d'urgence dans les Directives sur le régime foncier est introduite comme suit : « Les États devraient veiller à ce que les droits fonciers légitimes sur les terres, les zones de pêche et les forêts de tous les individus, communautés ou populations susceptibles d'être touchés, avec un accent sur les agriculteurs, les petits producteurs agro-

<sup>31</sup> La déclaration conjointe de la société civile avec le titre 'Ending corporate capture of the United Nations', est disponible via le lien: [https://www.foei.org/wp-](https://www.foei.org/wp-content/uploads/2012/06/Statement-on-UN-Corporate-Capture-EN.pdf)

alimentaires et les personnes vulnérables et marginalisées, sont respectés et protégés par des lois, politiques, stratégies et actions visant à prévenir les effets du changement climatique et à y faire face, le cas échéant, dans le respect de leurs obligations respectives, dans le cadre des accords-cadres pertinents sur le changement climatique. »

Depuis que les Directives ont été finalisées, de plus en plus d'éléments de preuves montrent toute la gamme des impacts de l'urgence climatique sur l'avenir de la pêche artisanale, notamment la perte complète d'habitats vitaux pour les poissons, tels que les récifs coralliens, de même que la fréquence croissante de tempêtes très destructrices auxquelles les zones de pêche artisanale sont mal équipées pour survivre.

À cet égard, la croissance bleue - conformément au concept d'économie verte - repose sur la conviction que l'économie océanique de la mer peut continuer à croître tout en réduisant considérablement les émissions totales de gaz à effet de serre et en évitant une nouvelle dégradation des habitats et de la biodiversité. Les propositions en ce sens impliquent le transfert d'emplois et d'investissements des secteurs « bruns » vers des industries plus vertes (ou plus bleues), avec une réduction de l'impact environnemental des industries océaniques grâce à l'efficacité et aux innovations technologiques. L'affirmation la plus importante présentée par la croissance bleue - qui en est le principe fondamental - est que ces efforts peuvent aboutir à un découplage absolu du déclin de l'environnement de la croissance économique.

L'affirmation selon laquelle une croissance économique accélérée est compatible avec les objectifs environnementaux est de plus en plus difficile à soutenir, mais sans cela, l'économie bleue perdrait sa fiabilité. Les preuves que les défenseurs de la croissance bleue utilisent sont sélectives et ont été complètement réfutées,

notamment par le Panel international des ressources établi par le PNUE pour étudier le découplage économique et environnemental.

La vérité, c'est qu'inverser les tendances actuelles d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, de l'épuisement des ressources naturelles et de la perte d'habitats tout en augmentant les rendements économiques semble impossible<sup>32</sup>. En 2016, le Panel international des ressources (PRI), dans son étude très détaillée sur l'utilisation et le développement des ressources, a fait l'inverse de ce à quoi les défenseurs de la croissance bleue s'attendent : le monde utilise davantage de ressources et produit davantage de pollution pour soutenir la croissance économique : « La vitesse à laquelle nous exploitons les ressources naturelles et générons des émissions et des déchets augmente plus vite que les avantages économiques tirés. Elle accélère de manière disproportionnée les impacts environnementaux tels que le changement climatique, l'épuisement des ressources et la dégradation de la santé des écosystèmes<sup>33</sup> ». Le rapport poursuit en affirmant que « compte tenu du fait que l'économie mondiale, au niveau actuel d'utilisation des ressources, dépasse déjà certains seuils environnementaux ou limites planétaires, le niveau de bien-être atteint dans les pays riches industrialisés ne peut pas être généralisé globalement sur la base du même système de production et de consommation. »

En théorie, il est possible que la croissance bleue aide à réduire les émissions de certaines industries océaniques, contribuant ainsi aux efforts mondiaux tels que l'Accord de Paris. Mais cela ne se produit pas à un niveau significatif et une croissance bleue aggraverait la situation.

Le problème le plus grave est que l'industrie océanique la plus rentable et la plus dommageable - la production pétrolière et gazière - est en plein essor. La Banque mondiale doit être félicitée, tardivement du moins, pour

<sup>32</sup> Ward JD, Sutton PC, Werner AD, Costanza R, Mohr SH, Simmons CT (2016) Is Decoupling GDP Growth from Environmental Impact Possible? PLoS ONE 11(10): e0164733. doi:10.1371/journal.pone.0164733

<sup>33</sup> IRP, 2016, Global Material Flows and Resource productivity: assessment report for the UNEP International Resource Panel, UNEP, New York, disponible via le lien: <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/21557>

son engagement à mettre fin à tous les investissements dans les combustibles fossiles. Pendant des décennies, elle a contribué à l'expansion des combustibles fossiles dans les pays en développement et était la plus grande source de financement public du secteur. La fin de son soutien financier est donc importante, même si des doutes subsistent à l'idée de savoir si la banque est réellement désinvestie ou non<sup>34</sup>. Mais rares sont les autres banques de développement ou gouvernements nationaux qui s'inspirent de son exemple. Des études récentes montrent que le secteur continue d'obtenir d'énormes subventions, notamment des milliards d'aide étrangère pour de nouveaux projets dans les pays en développement, tandis qu'on assiste à une stagnation du soutien public aux énergies renouvelables. De vastes étendues des zones économiques exclusives de nombreux pays côtiers en développement sont répertoriées pour la poursuite de l'exploration pétrolière et gazière, notamment dans les aires marines protégées. Les installations existantes et celles nouvelles survivront pendant des décennies, protégées de toute ingérence gouvernementale ou de toute réglementation environnementale excessive par des traités d'investissement bilatéraux secrets. En quelque sorte, l'industrie pétrolière et gazière est répertoriée par de nombreuses organisations dont les agences des Nations unies, comme composante de la croissance bleue.

Un problème similaire est évident avec le transport maritime international ; selon la croissance bleue, cette énorme expansion du transport maritime peut être réalisée tout en réduisant considérablement les émissions, ce qui sera vital étant donné que les pétroliers

utilisent des hydrocarbures extrêmement sales et polluantes (les combustibles de soute). Le secteur des transports maritimes produit autant d'émissions de gaz à effet de serre que l'Allemagne, et les prévisions économiques laissent présumer que le secteur doublera au cours des 20 prochaines années<sup>35</sup>. L'Organisation maritime internationale (OMI) a également prévu que les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports maritimes augmenteraient de 250% à l'horizon 2050<sup>36</sup>.

Pendant que le secteur, dirigé par l'OMI, discute de propositions pour des émissions nulles nettes au cours des prochaines décennies, cela reste très peu probable. Le seul moment récent où les émissions des navires de transport ont diminué a été observé après la récession mondiale, lorsque le commerce mondial s'est contracté et que les sociétés de transport maritime ont cherché à réduire les coûts en ralentissant leurs navires, ce qui a amélioré l'efficacité énergétique du transport maritime. Cependant, avec la reprise de l'économie mondiale, il s'est à nouveau accéléré, augmentant les émissions de gaz à effet de serre en conséquence<sup>37</sup>. L'écologisation du secteur du transport maritime est remarquablement difficile. Les hydrocarbures de substitution ne sont pas encore viables et la plupart des grands vaisseaux construits aujourd'hui (fonctionnant à base d'hydrocarbures sales) seront en activité pendant au moins 20 à 30 ans. Qui plus est, les avancées technologiques nécessaires à la construction de « navires verts » imaginés (à moins qu'ils ne soient reconvertis en des voiliers) n'ont pas encore été développées et pourraient être extrêmement coûteuses<sup>38</sup>. Il est également fort probable que les mesures

---

<sup>34</sup> Mainhardt, H, (2019), 'World Bank Group Financial Flows undermine the Paris Climate Agreement: The WBG contributes to higher profit margins for oil, gas, and coal', Urgewald, disponible via le lien: [https://urgewald.org/sites/default/files/World\\_Bank\\_Fossil\\_Projects\\_WFB.pdf](https://urgewald.org/sites/default/files/World_Bank_Fossil_Projects_WFB.pdf)

<sup>35</sup> Voir par exemple, DNV, (2017) 'Maritime forecast to 2050', disponible via le lien: [https://issuu.com/maritimeprofessionals.net/docs/dnv\\_glo-2017\\_maritime\\_forecast\\_t](https://issuu.com/maritimeprofessionals.net/docs/dnv_glo-2017_maritime_forecast_t)

<sup>36</sup> International Maritime Organisation, (2015), 'Third IMO greenhouse gas study, 2014', IMO, disponible via le lien:

<http://www.imo.org/en/OurWork/Environment/PollutionPrevention/AirPollution/Documents/Third%20Greenhouse%20Gas%20Study/GHG3%20Executive%20Summary%20and%20Report.pdf>

<sup>37</sup> Olmar, N, et al (2017), 'Greenhouse emissions from global shipping, from 2013-2015', International Council on Clean Transportation, disponible via le lien: <https://theicct.org/publications/GHG-emissions-global-shipping-2013-2015>

<sup>38</sup> National Public Radio, July 15, 2019, "Giant Shipper Bets Big On Ending Its Carbon Emissions. Will It Pay Off?", available at:

nécessaires pour réduire les émissions augmenteront les coûts de transport, réduiront par conséquent les bénéfices des entreprises ou augmenteront les prix pour le commerce, ou nécessiteront d'importantes subventions publiques. Il est impossible de dissocier la croissance économique des émissions de gaz à effet de serre.

La troisième industrie océanique la plus polluante est le tourisme côtier et marin, l'un des principaux piliers de la croissance bleue. Le tourisme mondial est aujourd'hui responsable d'environ 8% des émissions totales de gaz à effet de serre, et les vacances dans les petits États sont responsables d'une part disproportionnée de ce total<sup>39</sup>. Encore une fois, le seul moment récent où les émissions provenant du tourisme mondial ont été réduites est intervenu après la récession mondiale, mais elles ont repris et devraient augmenter de 3% à 5% au cours de la prochaine décennie environ. De nombreuses organisations encouragent énergiquement l'écotourisme dans le cadre de stratégies nationales de croissance bleue, et l'idée reçue est que les taxes sur le tourisme peuvent être redirigées vers des projets de préservation marine, tels que la protection des récifs coralliens, des habitats au bord de l'extinction immédiate sous la menace des émissions de gaz à effet de serre. Mais il n'y a pas de proposition pour réduire le tourisme marin mondial, mais plutôt pour réorienter une partie des bénéfices vers des projets de préservation.

Par conséquent, la perspective d'un découplage absolu voire relatif dans le secteur des océans semble extrêmement improbable dans un scénario de croissance. La thèse selon laquelle la croissance bleue peut générer des profits croissants et interminables tout en réduisant les impacts sur l'environnement, dans la mesure où ces industries apportent une contribution commensurable à la prévention de

l'urgence climatique, est délirante. Les réductions les plus importantes de la pollution et des émissions des industries océaniques ont été provoquées par la diminution de la croissance économique et des investissements, provoqués par une récession mondiale. Pendant que ceux qui nient l'existence des changements climatiques sont souvent considérés comme la plus grande menace pour l'urgence climatique, ceux qui restent convaincus que la croissance économique peut être réalisée tout en sauvant la planète sont tout aussi, sinon plus, une menace.

### Le « carbone bleu »

Une critique fondamentale du concept de carbone bleu est qu'il s'agit d'une stratégie commode pour les pays industrialisés pollueurs et les industries polluantes. Essentiellement, ceux-ci essaient de payer les pays en développement pour lutter contre le changement climatique, de manière à éviter ou à retarder les réductions nécessaires. De plus, des projets de carbone terrestre ont été accusés d'encourager les entreprises et les pouvoirs publics à accaparer des terres, car ils ont augmenté la valeur perçue des ressources communautaires. De nombreuses organisations, notamment des populations autochtones des zones forestières et des organisations de pêche artisanale, ont donc totalement renoncé au commerce du carbone. Aucune de ces critiques n'a été formulée dans les présentations sur la croissance bleue, y compris celle de la FAO qui inclut le carbone bleu dans son initiative de croissance bleue<sup>40</sup>.

Les défenseurs du carbone bleu peuvent soutenir que les raisons pour le faire ne sont pas si cyniques et que les mesures visant à protéger les droits fonciers des populations rurales peuvent et ont été renforcées. Cependant, plus

<https://www.npr.org/2019/07/15/736565697/giant-shipper-bets-big-on-ending-its-carbon-emissions-will-it-pay-off?t=1563445364018>

<sup>39</sup> Lenzen, Manfred & Sun, Ya-Yen & Faturay, Futu & Ting, Yuan-Peng & Geschke, Arne & Malik, Arunima. (2018). The carbon footprint of global tourism. *Nature Climate Change*.

<sup>40</sup> Voir MC Cormier-Salem & J Panfili (2016) Mangrove reforestation: greening or grabbing coastal zones and deltas? Case studies in Senegal, *African Journal of Aquatic Science*, 41:1, 89-98.

concrètement, la perspective d'un marché pour payer le carbone stocké dans les océans, se produisant à grande échelle et à tout moment, est pratiquement nulle. Ce n'est donc pas un moyen viable pour l'économie bleue de contribuer positivement à la crise climatique.

Cela devrait fonctionner soit sur un système de paiement basé sur les résultats - les pays sont récompensés pour la conservation du carbone en se faisant payer par d'autres pays ou par le biais d'un fonds mondial – ou à travers un système d'échange de droits d'émission de carbone.

La communauté internationale n'a jamais proposé la première option - un système axé sur les résultats - bien que les forêts de mangrove soient lentement incluses dans les produits de financement internationaux du carbone forestier. Une réticence à lancer un fonds mondial pour le carbone bleu ou à effectuer des paiements bilatéraux est compréhensible ; les paiements axés sur les résultats pour le stockage de carbone dans les forêts ont mis plus de dix ans à se planifier, et très peu de sommes sont versées, à l'exception de millions de donateurs qui permettent aux pays de se préparer à cette éventualité. L'ensemble de l'initiative suit également son cours, les pays pilotes recevant des paiements qui démontrent à quel point ces résultats peuvent être temporaires ; le Brésil, le Venezuela et l'Indonésie ont reçu des millions de dollars de la Norvège pour avoir réduit le taux de déforestation, mais ils ont ensuite assez rapidement inversé les progrès accomplis. En effet, le simple fait de verser des paiements aux gouvernements des pays en développement pour freiner la déforestation s'avère peu fiable ; l'argent offert – qui est de plus en plus subordonné à la transparence et à la lutte contre la corruption – ne peut pas facilement faire face aux investissements concurrents dans les industries extractives telles que l'exploitation forestière et l'agriculture. La folie de cette

situation est que les pays offrant des incitations financières aux pays en développement pour la conservation des stocks de carbone et la protection des forêts sont ceux qui investissent dans des industries concurrentes, telles que l'agriculture industrielle.

La deuxième option – la croissance des échanges de crédits de carbone bleu – est également peu probable vu que le marché volontaire de ces crédits est très limité et que les prix des crédits carbone en valent donc la peine. Une tonne de carbone vaut environ 3 à 5 dollars. Les coûts liés à la mise en place de projets d'échange de droits d'émission de carbone, vérifiés ensuite par des évaluateurs tiers, sont considérables : environ 90 000 dollars US en moyenne<sup>41</sup>. Il faut donc plusieurs années – voire une éternité – pour qu'un projet carbone atteigne le seuil de rentabilité.

Ce qui rend le carbone bleu particulièrement improbable pour l'un ou l'autre système de paiement est que le carbone stocké dans les habitats océaniques est extrêmement difficile à mesurer et que le processus de son stockage par ces habitats est extrêmement volatile, influencé par les marées et les conditions météorologiques. En raison du changement climatique, cela signifie que tout gain de stockage de carbone causé par les efforts de conservation peut être détruit rapidement et de manière imprévisible, par exemple par un ouragan. Les crédits de carbone bleu ne sont donc pas des actifs échangeables puissants. Il en va de même pour le carbone forestier, vulnérable aux incendies ou aux parasites, par exemple.

Réfléchissant aux divers échecs des projets d'échange de droits d'émission de carbone fondés sur la conservation ou la restauration des forêts, plusieurs éminents spécialistes de ce domaine ont exhorté la communauté de la conservation à reconsidérer la fiabilité sous-jacente des mécanismes fondés sur le marché et à aller plutôt « vers une redistribution plus

---

<sup>41</sup> Xie, E (2016) How Carbon Trading Can Help Preserve Coastal Ecosystems, The Climate Institute, disponible via le lien: [http://climate.org/wp-](http://climate.org/wp-content/uploads/2016/12/Carbon-Trading-Coastal-Ecosystems.pdf)

[content/uploads/2016/12/Carbon-Trading-Coastal-Ecosystems.pdf](http://climate.org/wp-content/uploads/2016/12/Carbon-Trading-Coastal-Ecosystems.pdf)

fondamentale du contrôle des ressources », le contrôle de l'expansion extractive et la remise des terres sous contrôle local pour les gérer comme des biens communs<sup>42</sup>. Appuyant cet avis, l'une des plus grandes organisations œuvrant dans le domaine de la justice climatique et des droits fonciers, l'Alliance pour le climat, l'ambition et les droits fonciers (CLARA) donne alors la priorité aux droits des autochtones et des communautés aux ressources naturelles comme stratégie permettant d'éviter la crise climatique, contrairement aux technologies de stockage du carbone coûteuses et incertaines<sup>43</sup>.

## 2.6 La réduction de la pauvreté et la croissance inclusive

Le dernier aspect de la croissance bleue émane de l'affirmation selon laquelle elle permettra de réduire la pauvreté, notamment pour les plus marginalisés et les plus vulnérables. La croissance bleue est souvent associée à l'idéal de la « croissance inclusive ». C'est aussi un concept flou qui a généré d'énormes débats critiques. Thangavel Palanivel, économiste en chef du PNUD, a déclaré : « La croissance est inclusive quand elle se produit dans les secteurs dans lesquels travaillent les pauvres (l'agriculture, par exemple) ; se produit dans des endroits où vivent les pauvres (par exemple, des zones sous-développées avec peu de ressources) ; utilise le facteur de production que possèdent les pauvres (par exemple, la main-d'œuvre non qualifiée) ; et réduit les coûts des produits de consommation que consomment les pauvres (par exemple, les aliments, le carburant et les vêtements)<sup>44</sup>. »

Cela ne se reflète pas dans les visions traditionnelles de la croissance bleue. En

revanche, la croissance bleue représente une proposition vague selon laquelle la croissance elle-même engendrera la réduction de la pauvreté et l'égalité en combinant un taux d'emploi plus élevé et à une augmentation des profits des entreprises, et donc une augmentation des taxes et prélèvements gouvernementaux. De nombreuses recherches ont montré que ce ne sont pas des voies fiables pour sortir des millions de personnes de la pauvreté ou renforcer leurs sources de revenus sociaux, qui, pour des millions de personnes, dépendent de leur accessibilité aux biens communs.

Les emplois de nombreux secteurs de la croissance bleue, tels que les industries extractives, l'aquaculture commerciale, la production d'énergie et la biotechnologie, ne sont pas ceux qui procureront un revenu à de nombreux pauvres ou qui absorberont facilement ceux qui dépendent actuellement du secteur informel. La croissance tirée par les secteurs à forte intensité de capital n'a généralement pas d'effet important sur la réduction de la pauvreté ou les niveaux d'inégalité<sup>45</sup>. Une relation inverse a également été observée. Une croissance tirée par de grandes industries extractives signifie une augmentation des inégalités, de la pauvreté, de la corruption et du mépris des droits de l'homme.

Du fait que la croissance dans certains de ces secteurs bleus entraînera probablement des coûts environnementaux et sociaux – notamment de nouvelles interdictions d'accès et la privatisation des biens communs – les pays poursuivant une croissance bleue vigoureuse peuvent subir les impacts négatifs nets pour les couches les plus vulnérables et les plus marginalisées, malgré une amélioration de leurs performances en matière de PMB.

<sup>42</sup> Fletcher, R., Dressler, W., Büscher, B. and Anderson, Z. R. (2016), Questioning REDD+ and the future of market-based conservation. *Conservation Biology*, 30: 673-675.

<sup>43</sup> Dooley, K et al. (2018) "Missing Pathways to 1.5°C: The role of the land sector in ambitious climate action", Climate Land Ambition and Rights Alliance. Disponible via le lien: [www.climatelandambitionrightsalliance.org/report](http://www.climatelandambitionrightsalliance.org/report)

<sup>44</sup> Cité dans, UNDP, (2011), 'Consultation on conceptualising inclusive growth', UNDP, India., disponible via le lien:

[https://www.undp.org/content/dam/india/docs/consultation\\_on\\_inclusive\\_growth.pdf](https://www.undp.org/content/dam/india/docs/consultation_on_inclusive_growth.pdf)

<sup>45</sup> UNDP, (2016), 'Income Inequality Trends in sub-Saharan Africa: Divergence, determinants and consequences', UNDP, New York.

Hormis les emplois, la croissance bleue peut aider les pauvres si les gouvernements nationaux utilisent les revenus croissants des industries océaniques en expansion pour financer des services sociaux essentiels et d'autres investissements en faveur des populations les plus démunies, notamment ceux spécifiquement destinés à la pêche artisanale. C'est une possibilité, mais il existe de nombreux exemples montrant que les gouvernements ont gaspillé des richesses en ressources et les ont utilisées pour des dépenses improductives, ou ont simplement permis aux élites de les accaparer. Compter sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des politiques de dépenses redistributives par le biais d'une croissance bleue visant spécifiquement la pêche artisanale relèverait de la naïveté dans de nombreux pays.

Bien que diverses politiques aient été promues pour aider les gouvernements à mieux gérer leurs avoirs, notamment les fonds souverains, jusqu'à présent, les exposés et les documents sur la croissance bleue ne s'attardent pas sur ces débats. Il est difficile de saisir le motif, mais cela laisse à penser que l'aspect inclusif de la croissance bleue n'a pas reçu la même priorité ou la même attention que la question de l'attraction des investisseurs et du financement des projets de conservation.

#### Le recours aux « financements privés »

Il n'est pas clair si et dans quelle mesure les pays en développement connaîtront une augmentation substantielle des financements privés pour des projets innovants de croissance bleue. De toute évidence, les investisseurs étrangers s'intéressent énormément au pétrole et au gaz offshore, ainsi qu'à l'immobilier et au tourisme côtiers, et potentiellement davantage, à l'avenir, à l'exploitation minière côtière et marine ainsi qu'à l'aquaculture commerciale. Cependant, les investissements financiers privés dans d'autres industries océaniques telles que l'énergie offshore et la biotechnologie sont plus incertains.

Compte tenu de cette incertitude du marché, les obligations souveraines sont l'une des stratégies permettant d'accroître les investissements du secteur privé. Celles-ci ne dépendent pas des investisseurs qui souscrivent à un projet ou à une idée spécifique en matière d'éthique ou d'environnement, mais sont plutôt des titres de créance émis par les gouvernements, le produit de ces ventes étant réservé aux dépenses « bleues ». Ceux qui achètent des obligations bleues ne se soucient peut-être pas trop de l'utilisation du produit et feront confiance à l'émetteur pour s'assurer que leur investissement est utilisé aux fins annoncées. Il existe une forte demande pour les obligations émises par les pays en développement (quelle que soit leur couleur), car elles offrent aux investisseurs un rendement supérieur à celui des obligations émises ailleurs. De nombreux pays en développement ont donc réussi à augmenter leurs emprunts sur les marchés obligataires internationaux au cours de la dernière décennie, les revenus provenant de la dette privée extérieure atteignant maintenant la parité avec l'aide étrangère en Afrique.

Le lancement du premier Blue Bond des Seychelles, qui a généré environ 25 millions de dollars US, doit être replacé dans ce contexte plus large. L'ambition de la Banque mondiale et de l'ONU, qui ont contribué au financement de l'accord, est de voir d'autres pays en développement vendre des obligations similaires. De nombreuses organisations dérivées spécialisées dans les marchés financiers pour la conservation, telles que NatureVest, font également la promotion de ces obligations avec l'aide des fonds d'investissement privés et des banques. Selon *The Economist* en 2017, NatureVest avait annoncé la vente d'obligations bleues d'un montant d'un milliard de dollars US dans les 10 prochaines années. Cela est possible, compte tenu du succès des obligations vertes. Celles-ci ont été introduites pour la première fois par la Banque européenne d'investissement en 2007, puis par la Banque mondiale en 2008. En 2018, la

valeur totale des obligations vertes était d'environ 130 milliards de dollars US.

La croissance de ces titres de créance comporte une série de risques. Bien que leur croissance ait été encouragée par des conseillers en politique internationale, notamment la Banque mondiale, plusieurs personnes, notamment des analystes de la Banque mondiale, ont mis en garde contre une nouvelle crise de la dette dans les pays en développement, étant donné, en particulier, que la plupart des obligations souveraines sont émises en devises étrangères. De nombreux pays africains ont donc manqué à leur obligation de remboursement. Les résultats ont été catastrophiques, amenant les gouvernements à réduire les budgets consacrés aux services sociaux vitaux. Les fameuses « obligations du thon » du Mozambique, vendues avec l'aide du Crédit Suisse - la banque qui défend le « financement de la préservation » - en sont un exemple extrême. Dans ce cas, le gouvernement a mobilisé près de 2 milliards de dollars US par le biais d'opérations opaques, une grande partie de ces fonds ayant été perdue du fait de la corruption et de frais exorbitants pour les banques. Cela a entraîné une baisse de la cote de crédit du pays et une dépréciation de sa monnaie, entraînant une nouvelle augmentation de la pauvreté, une hausse massive des prix des produits alimentaires et, partant, une insécurité alimentaire nationale. En comparaison, les Seychelles sont plutôt prudentes quant à la nécessité de garantir la transparence et la responsabilité, et le taux d'emprunt relativement faible suggérerait que les risques sont faibles. Cependant, les obligations souveraines sont vulnérables à la corruption, car elles peuvent fournir aux gouvernements un revenu « hors-budget » relativement facile et manquent d'un contrôle adéquat.

Qui plus est, il n'existe aucun mécanisme solide permettant de garantir que le produit de la vente sert à des projets qui répondent aux aspirations de l'économie bleue ou des concepts de croissance bleue. Les obligations vertes sont maintenant certifiées par des évaluateurs tiers,

mais même dans ce cas, il subsiste un énorme doute sur le fait de savoir si beaucoup d'obligations vertes sont particulièrement vertes et sur la manière dont les certificateurs interprètent des concepts tels que la durabilité. La plupart des promesses de l'émetteur sont prises à leur valeur nominale.

Plus important encore, il est douteux que le produit de ces obligations puisse être investi dans des activités de pêche artisanale et de services pour les plus marginalisés et les plus vulnérables. Étant donné que ces fonds doivent être remboursés - et à des taux d'intérêt élevés pour les États en développement dont la cote de crédit est faible - ils sont plus susceptibles d'être utilisés pour des investissements dans des secteurs et des projets offrant un rendement économique considérable pour les gouvernements. Il est donc peu probable que la financiarisation favorise la réduction de la pauvreté et les investissements dans les systèmes de production alimentaire ruraux, de subsistance ou à petite échelle, ou dans les biens communs. Les partenariats public-privé en général, de plus en plus utilisés pour financer les infrastructures, l'éducation, la santé et l'agriculture, sont également confrontés à un problème similaire. Mais il existe des problèmes bien documentés d'augmentation des prix et de disponibilité réduite des services pour les couches les plus pauvres de la société. Plusieurs campagnes très médiatisées visant les banques de développement et les donateurs cherchent à mettre fin à cette politique, mais celle-ci reste récurrente dans les stratégies de croissance bleue sans trop de réflexion critique.

En outre, la financiarisation permet aux parties prenantes non élues et étrangères d'influencer les politiques nationales de manière disproportionnée. L'extension de la financiarisation internationale pour la croissance bleue et les projets de conservation marine associés pourrait donc accélérer davantage la prise de décision démocratique en matière de ressources naturelles et de biens communs, contrairement à ce qui était demandé dans les Directives pour le développement rural. Ceci est considéré comme

particulièrement conforme par la plate-forme des pêcheurs à faible impact d'Europe, qui note que parmi le « *razzmatazz* » (« tralala ») des présentations de la croissance bleue, « certaines grandes ONG occidentales, soutenues par des entreprises multinationales, assument progressivement le rôle des États dans le secteur maritime et la gestion des zones côtières, mais sans transparence ni consentement des populations<sup>46</sup>. »

### 3. Conclusion

Le concept de croissance bleue a eu un impact remarquable sur les débats internationaux sur le développement marin et côtier. Cependant, une caractéristique de la croissance bleue est qu'elle a résisté à être liée à des résultats spécifiques, mesurables et il n'y a pas encore de propositions pour les indicateurs de succès. L'impact peut donc être plus symbolique. En effet, il a motivé une publicité glacée sur l'idéal de l'accélération de la croissance économique parallèlement à la préservation des écosystèmes marins et à l'amélioration du bien-être des communautés les plus pauvres. L'argument ici, qui manque d'originalité et qui a été avancé par d'autres – comme pour le concept de « croissance verte » - est que la croissance bleue est un écran de fumée dangereux. Il combine des revendications impossibles avec un manque de réflexion critique sur les raisons de son échec.

Il importe d'opposer la croissance bleue aux idéaux et aux principes des Directives sur les régimes fonciers ainsi qu'à ceux des Directives sur la pêche artisanale. Les deux sont mises en œuvre simultanément et fréquemment par les mêmes organisations. Cependant, les contradictions idéologiques sont évidentes.

L'histoire sous-jacente aux Directives est une lutte contre le déplacement et la négligence des petits exploitants agricoles, des pêcheurs et des habitants des forêts causés par la libéralisation économique, la privatisation et la clôture des biens communs, processus qui ont été la cause et l'effet de la montée en puissance des entreprises multinationales.

Ces développements ont laissé un grand nombre de personnes dans une situation d'insécurité alimentaire et d'aggravation de la pauvreté, tout en causant la destruction rapide des ressources naturelles. Ils ont érodé la responsabilité démocratique qui est devenue plus prononcée par le biais d'investissements opaques, d'un lobbying politique énorme et de conflits d'intérêts entre les élites gouvernementales et les sociétés multinationales. En revanche, le concept d'économie bleue n'a aucun intérêt à reconnaître ou à remettre en question cette réalité économique et politique, mais cherche plutôt à en atténuer les effets négatifs par le biais de progrès technologiques et de gains d'efficacité, conditionnés par une croissance économique accrue ou accélérée. Le fait que les investisseurs privés soient considérés comme vitaux pour la croissance bleue a eu pour conséquence que les droits de l'homme sont des activités périphériques et que les réformes politiques sont en grande partie technocratiques, sans pour autant s'attaquer à des déséquilibres considérables de pouvoir et de ressources politiques. C'est la raison pour laquelle de nombreuses organisations ont qualifié la croissance verte/bleue de superficielle, détournant l'attention des politiques plus profondes de redistribution et de conservation.

Mais les organisations travaillant dans les domaines de la conservation et de la pêche artisanale sont mal à l'aise pour dénoncer les concepts d'économie bleue ou de croissance bleue, même si elles reconnaissent nombre de

---

<sup>46</sup>Oriodan, B, 2016, 'Blue Growth Razzmatuzz: time for a reality check.' LIFE Platform, article de blog, disponible via le lien: <https://lifeplatform.eu/5059/>

ces défauts. Ceci est dû à la peur d'aliéner les donateurs ou de perdre la voix lors des réunions internationales. Il est à espérer que la croissance bleue pourra être redéfinie pour une meilleure prise en compte de la pêche artisanale. Si cela pouvait être fait, alors un agenda progressif pourrait susciter un intérêt spécial en la conservation des écosystèmes marins générés par la croissance bleue.

Mais cela nécessiterait de dépouiller le principe de l'économie bleue et l'idée de la croissance bleue de leurs principes fondamentaux. Si la croissance bleue était compatible avec les Directives, elle ne ressemblerait en rien à ce que préconisent ses partisans. Une économie bleue pour assurer une pêche artisanale durable ne pouvait pas dépendre des investisseurs financiers étrangers et des partenariats avec des multinationales ; il faudrait rejeter les indicateurs tels que « Produit marin brut » et les dangers de la comptabilité du capital naturel et du commerce du carbone bleu. Elle devrait se distancer de l'idée qu'une croissance économique illimitée était souhaitable et souligner plutôt l'importance de la « suffisance » comme alternative à la consommation excessive.

Cela placerait également la justice climatique au premier plan, et affirmerait les droits de l'homme et les réformes démocratiques visant à protéger les personnes de la corruption causée par la mondialisation menée par les entreprises.

Le défi consiste donc non pas à insérer les Directives dans la croissance bleue, mais à résister à la croissance bleue afin de les mettre en œuvre.